



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Nouvel éclairage du centre-ville à partir de l'été 2024

Les lampadaires de la rue de Nidau sont obsolètes et doivent être remplacés. Conformément au concept d'éclairage du centre-ville, l'éclairage public du quartier ne doit pas seulement être renouvelé, mais aussi optimisé sur le plan technique et énergétique. Dans ce cadre, la pollution lumineuse sera également réduite.

Comme les candélabres installés actuellement sont régulièrement heurtés et endommagés, les nouveaux lampadaires seront montés à une hauteur de 6 m sur des câbles fixés aux façades. À cet effet, une partie des ancrages existants pourront être réutilisés. Cependant, il faudra également en installer de nouveaux.

L'apparence des nouveaux lampadaires rappelle une horloge, s'inscrivant ainsi pleinement dans la tradition de Bienne, véritable cité horlogère. La lumière provient de 12 LED individuelles qui représentent le cadran. Le pourtour de la lampe, appelé «la lunette» par analogie avec l'industrie horlogère, est constitué d'un anneau décoratif qui est également éclairé de manière diffuse.

Avec les nouveaux lampadaires, la lumière sera concentrée sur les rues et les places, tandis que les façades des immeubles au-dessus des vitrines resteront sombres.

ESB prévoit de renouveler 84 points lumineux dans les rues suivantes:

- Rue du Collège
- Rue du Général-Dufour
- Rue du Fer
- Rue de Flore
- Rue du Marché
- Rue Adam-Friedrich-Molz
- Rue Neuve
- Rue de Nidau
- Chemin du Parc
- Rue Ernst-Schüler
- Rue Jean-Sessler
- Rue de l'Union

Un lampadaire témoin est monté à titre d'exemple jusqu'à la mi-mars au carrefour entre la rue du Général-Dufour et la rue de Nidau.

La demande de permis de construire pour le renouvellement de l'éclairage sera déposée dans les semaines à venir et la réalisation des travaux est prévue à partir du mois d'août 2024.

*Publié le 29 février 2024*